

Gardanne : La Poste ignore les récriminations de ses facteurs-trices !

Communiqué de Presse

Grève massive des postiers-ères Gardannais-es ce matin, entre expression de colère, frustration et besoin de retrouver ensemble.

Les agents du centre courrier de Gardanne ont ainsi été reçus hier à 14h avec SUD PTT et CGT lors d'une audience dont on aurait pu penser qu'elle aboutisse à la révision du licenciement prononcé à l'encontre de leur camarade : **Que nenni !**

Les représentants syndicaux et les salarié-e-s ont aussi eu la surprise de constater la présence de la Gendarmerie devant les locaux du centre courrier de Gardanne ! Provocation de la Direction, interprétation toute patronale du dialogue social ou initiative fortuite et préventive des forces de Gendarmerie !? **A quand les chars devant les centres courriers !? La Direction affirme ne pas être à l'origine de cette surprenante arrivée...**

Ce matin, les postiers-ères sont allé-e-s devant la Direction départementale (DSCC13) pour contester la décision de licenciement d'un facteur du site et tenter d'obtenir des explications concrètes.

La Direction a envoyé une représentante qui a confirmé que La Poste ne s'expliquerait pas sur les réels motifs de ce licenciement et qu'il était loisible au salarié de saisir la juridiction compétente s'il le souhaitait...

Les agents continuent de demander l'application de mesures disciplinaires proportionnées au regard des faits reprochés dans le cadre des procédures disciplinaires locales.

Demain, ils/elles envisageront les suites concrètes à cette journée de grève pour continuer de soutenir leur camarade et garantir la justice au sein de leur centre en tordant le cou à ces « tribunaux postaux d'exception » !

Contact Syndicat Sud APT 13 : Yann QUAY-BIZET au 06.83.67.74.21
Gilles BOUKHALFA au 06.29.62.60.00
Yann REMLE au 06.77.73.73.11